



Vers quel métier ?

- Maître ouvrier.
- Direction d'équipe.
- Responsable encadrement de chantier.

Pré-requis, conditions d'accès

Par la voie de l'apprentissage :

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le domaine du bâtiment, CAP Maçon ou CAP connexes.
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien, réponse sous 20 Jours ouvrables.

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé.
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
- Sur la liste des sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue

En contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.
- Demandeur d'emploi d'au moins 26 ans.
- Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

- Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

Examen

- Brevet Professionnel Maçon.
- Diplôme de l'Éducation Nationale : Possibilité de modularisation.
- RNCP : N° 31210 - Certif info : N° 100927.

Poursuites d'études

- **Maîtrise (BM).**
- **BTS Études et Économie de la Construction (EEC).**
- **BTS Bâtiment.**

Un tremplin pour...

- Créer son entreprise artisanale.

Tarifs

- **Formation gratuite** - frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration).
Voir tarifs sur notre site internet.
- Pour les adultes : frais de formation, nous consulter pour plus de détails.

Accessibilité handicap

Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.

Durée : 1 an ou 2 ans

- **Rentrée en septembre.**
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter.
- **2 ans** (455 heures de formation au centre/année) adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Rythme d'alternance

- Alternance de 2 semaines au CFA/MFR et 5 semaines en entreprise.

Statuts

- Scolaire Ministère Agriculture.
- Apprentissage (jusqu'à 30 ans, prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration).
- Contrat de professionnalisation.
- Formation pour adultes VISA MÉTIERS financée par la Région.

→ La Formation en ENTREPRISE

Type d'entreprise d'accueil

- Entreprise artisanale et grande entreprise.
- Constructions de maisons individuelles et de bâtiments industriels, tertiaires, agricoles...

Activités réalisables par le jeune en entreprise

- Procéder à la réalisation, la réhabilitation ou la rénovation des ouvrages en maçonnerie et en béton armé.
- Intervenir dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, travaux de maçonnerie générale (et rénovation et réhabilitation), travail de la pierre.
- Exécuter les ouvrages les plus complexes en maçonnerie, en béton armé ou faisant appel à la préfabrication.
- Réaliser son travail d'après les consignes d'exécution qui lui sont transmises par sa hiérarchie, en étant responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés.
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

→ La Formation en CFA/MFR

Objectifs et contenus de la formation

Compétences professionnelles

- Réaliser l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation.
- Travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une grande entreprise.
- Devenir autonome sur le chantier et responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux.
- Participer à l'installation du chantier, organiser l'exécution de l'ouvrage, quantifier ses besoins, effectuer les implantations et les tracés nécessaires.

- Réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication.
- Prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.


Enseignement professionnel

- Technologie professionnelle.
- Lecture de plans/Dessin Technique Métré quantitatif et estimatif.
- Travaux pratiques en atelier.
- Résistance des matériaux.
- Économie et gestion.

Enseignement général

- Expression française.
- Ouverture sur le monde.
- Mathématiques.
- Sciences physiques.
- Anglais.
- Éducation physique et sportive.

Les de la formation

- Séjour collectif de mobilité européenne.
- Possibilité de réaliser un stage professionnel de 2 semaines dans une entreprise européenne partenaire :  Erasmus+